

PARIS — CŒUR DE LA SEINE

20/05/2014



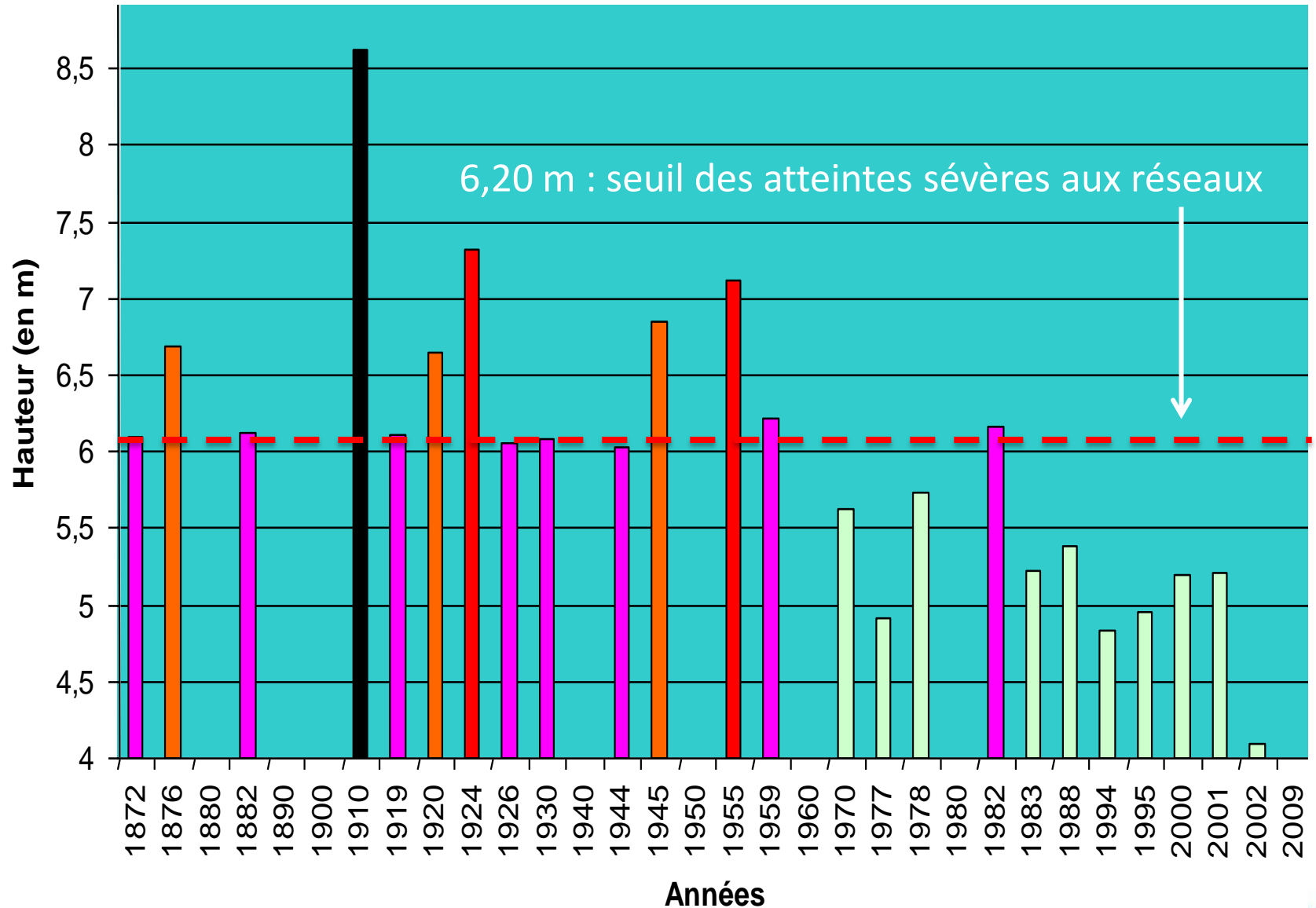
Renouvellement urbain en zone inondable, comparaison des exemples franciliens avec d'autres expériences européennes

Frédéric GACHE, Responsable du service directive inondation

ge de la Gare de Lyon



Les crues de la Seine depuis 1870 à la station de Paris-Austerlitz

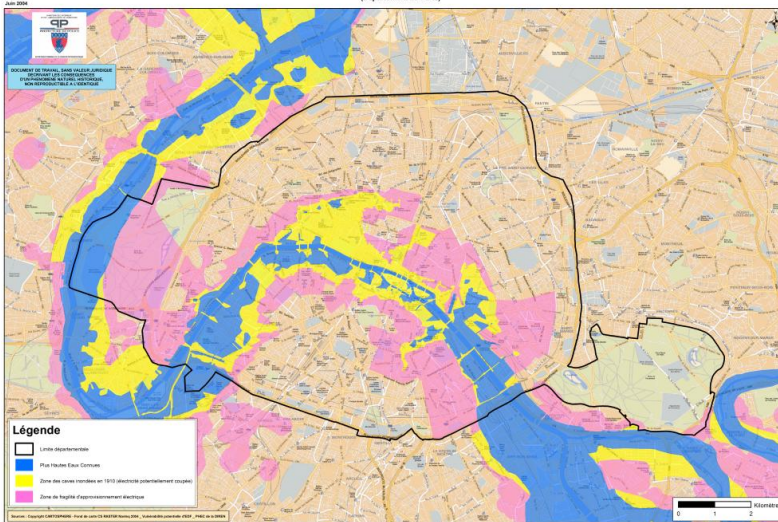


Le niveau de protection des murettes de protection de la petite couronne est inférieur à celui de Paris

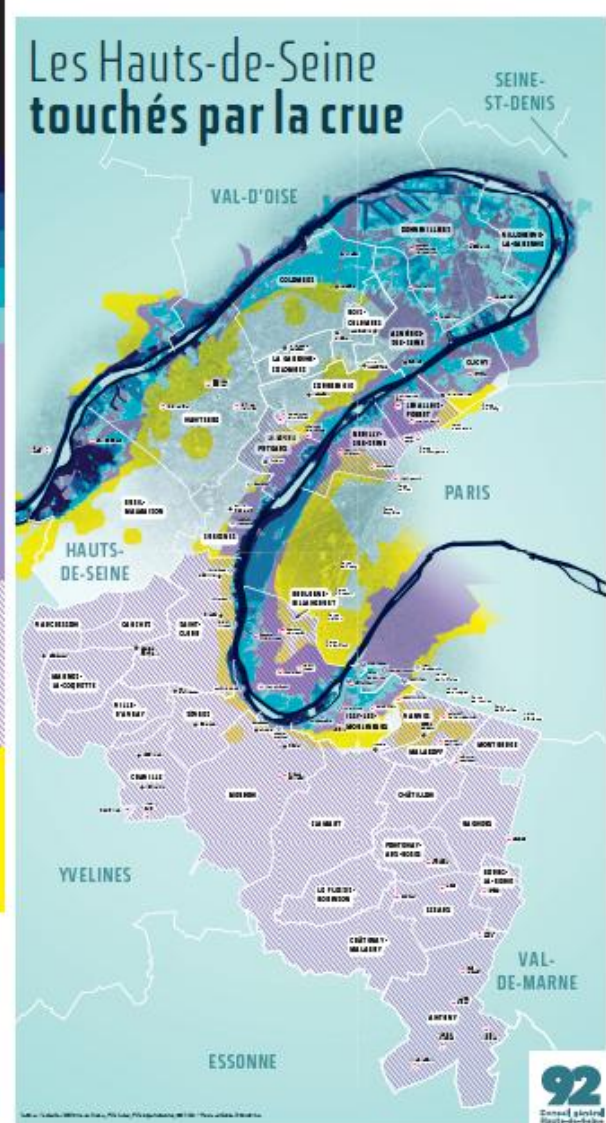
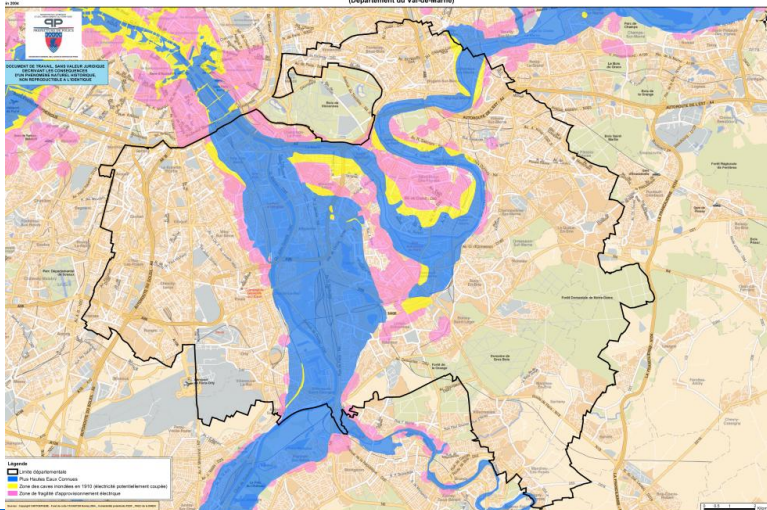


A Paris et première couronne les effets dominos de l'inondation s'enchainent en cascade sur les autres réseaux

ETUDE DES ZONES POTENTIELLEMENT VULNERABLES A DES DYSFONCTIONNEMENTS ELECTRIQUES EN CAS DE CRUE TYPE 1910 (Département de Paris)

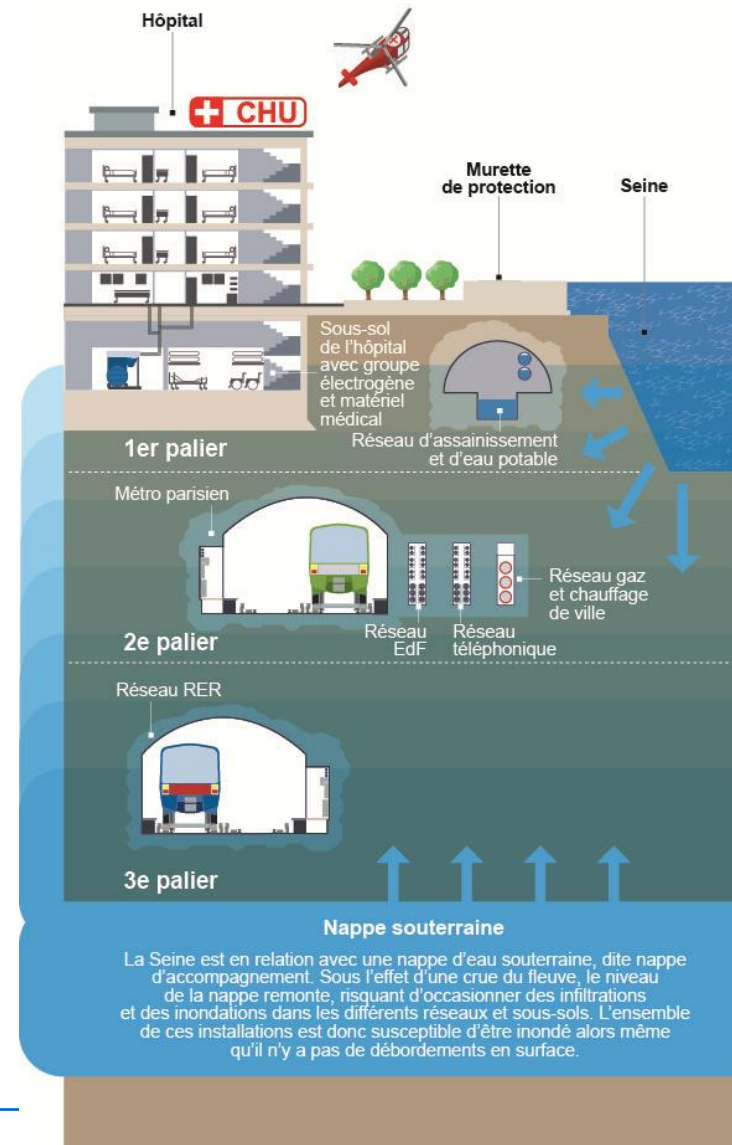


ETUDE DES ZONES POTENTIELLEMENT VULNERABLES A DES DYSFONCTIONNEMENTS ELECTRIQUES EN CAS DE CRUE TYPE 1910 (Département du Val-de-Marne)



Les dommages débuteront d'abord dans les sous-sols

La perturbation des réseaux en cas de crue



Un contexte urbain francilien singulier

90% du lit majeur de la Seine est urbanisé en première couronne

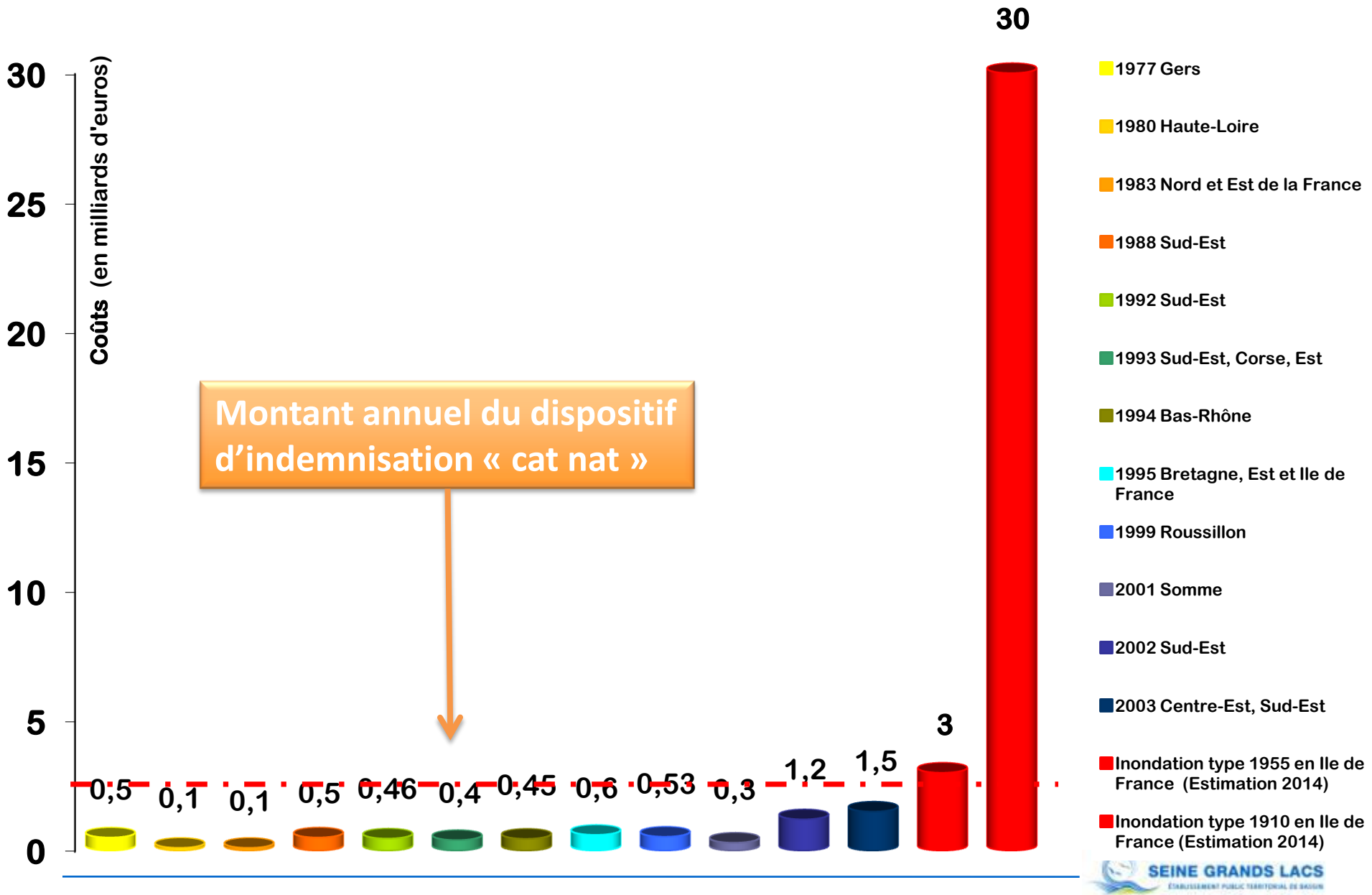
50 à 90% de la population de certaines communes
sont situés en zone inondable

La plupart des constructions situées en lit majeur n'ont pas été
conçus pour résister à une inondation, ni pour fonctionner en cas
de crise.

L'interdépendance entre les différents réseaux dont la gestion
en cas de crise dépasse l'échelon communal

Les parties prenantes ont des difficultés à percevoir
les bénéfices à retirer des mesures de prévention

COMPARAISON DU COÛT DES INONDATIONS EN FRANCE DEPUIS 1977 AVEC DES INONDATIONS HISTORIQUES DE LA SEINE

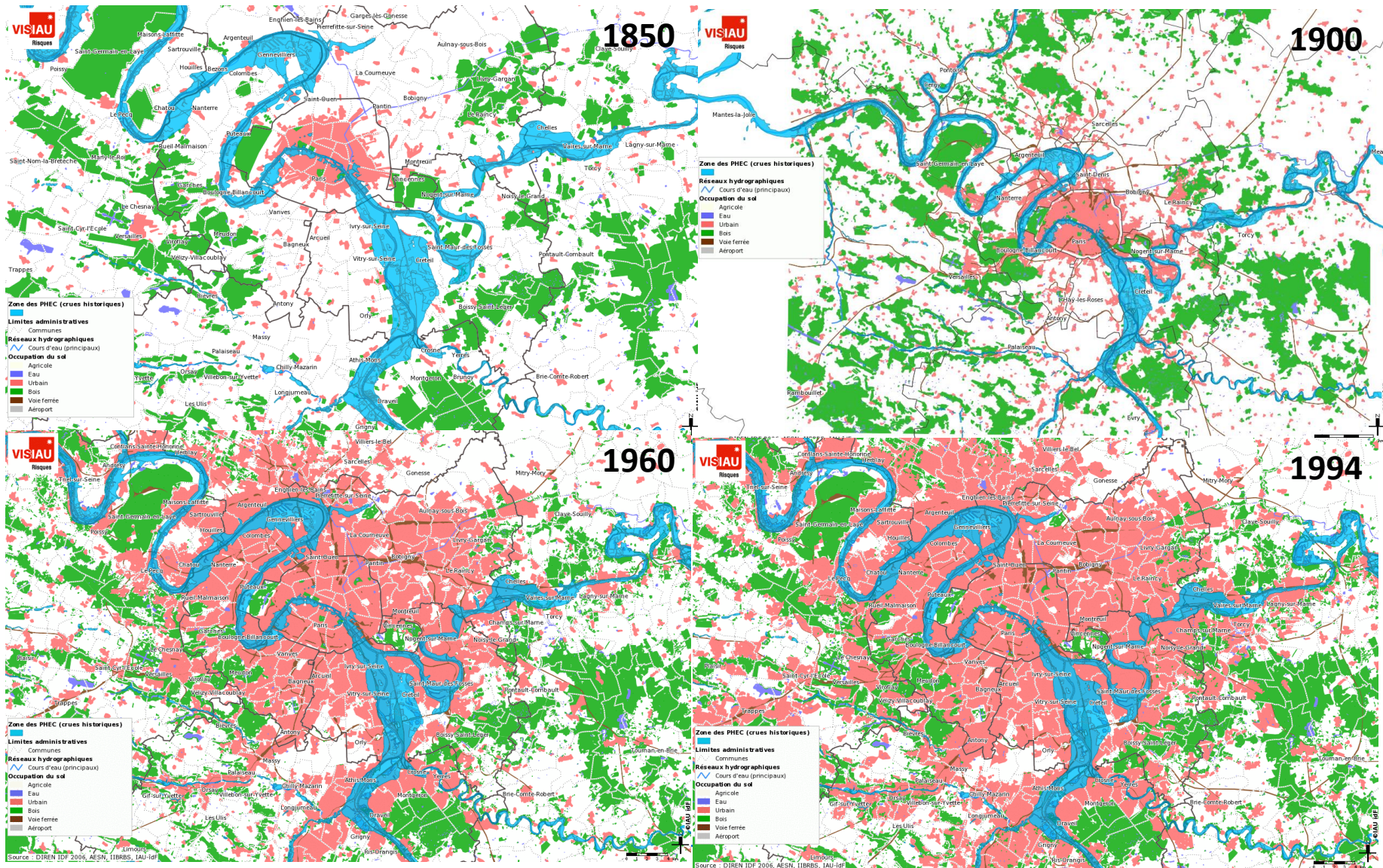


Un exemple de vallée Inondable urbanisée à 90%



Alfortville, Vitry sur Seine, pont du Port à l'Anglais (panoramique) DREIF/GOBRY 03/07/2006

Evolution de l'urbanisation en Ile-de-France dans la zone PHEC



Il faudrait ne pas inciter au développement des projets d'urbanisation des zones inondables du bassin de la Seine,

- afin de ne pas :
 - augmenter le nombre d'enjeux socio-économiques dans des espaces exposés aux inondations,
 - réduire la capacité des champs d'expansion des crues
 - bouleverser l'équilibre des milieux naturels
- Peut-on maintenir la population sur place en cas d'inondation dans la situation actuelle pendant plusieurs semaines

de la réalité des pratiques franciliennes

que l'on retrouve exprimées dans les objectifs de densification urbaine :

- le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF),
- le Grenelle de l'environnement,
- les servitudes d'urbanisme (P.P.R.I), dévoyées de leur objectif initial « restreindre la possibilité de construire en zone inondable », qui autorisent largement les constructions en zone exposée

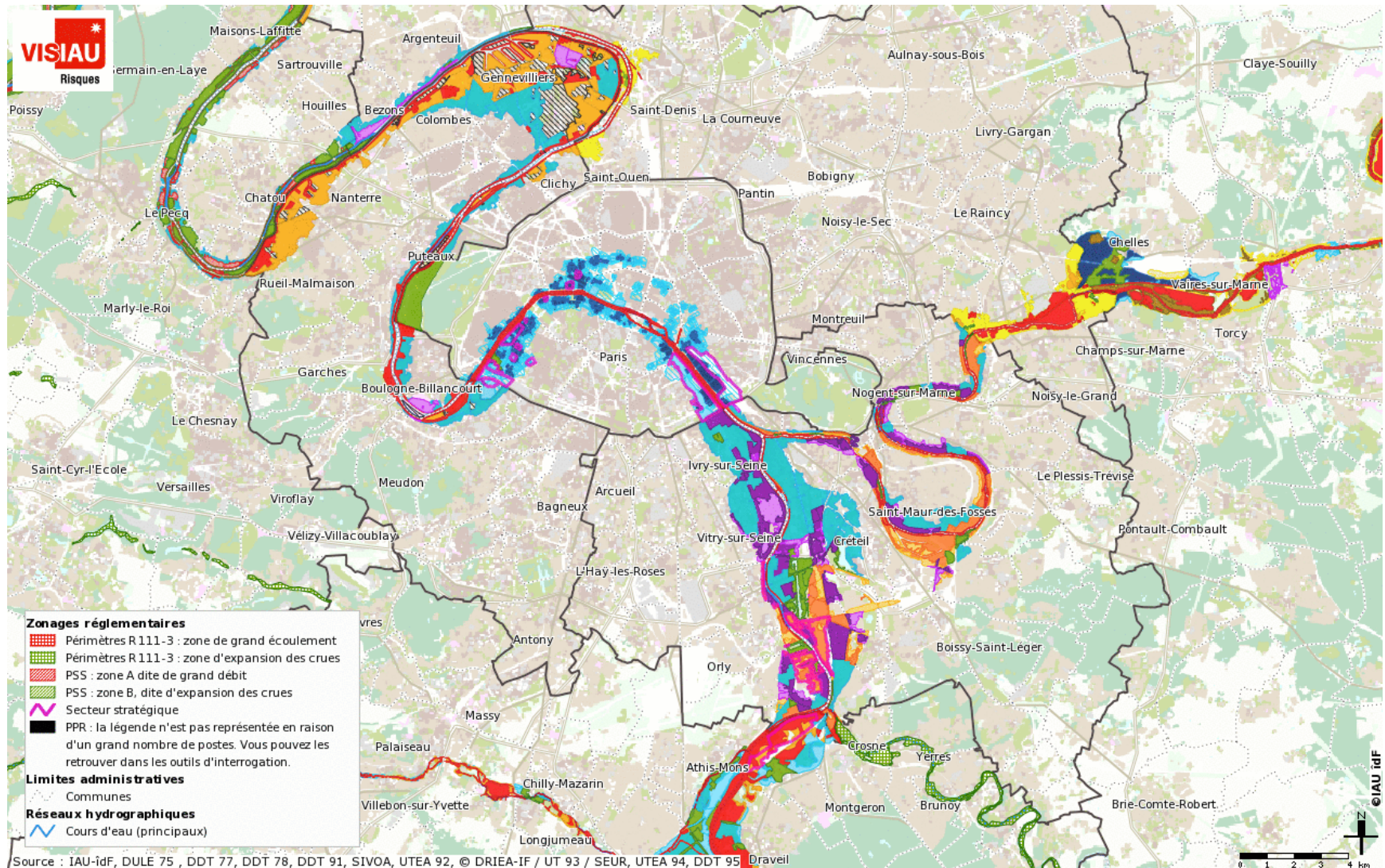
Ces documents autorisent/incitent l'urbanisation ou
la rénovation urbaine de vastes territoires
situés en zone inondable

(anciennes friches industrielles ou territoires en reconversion)

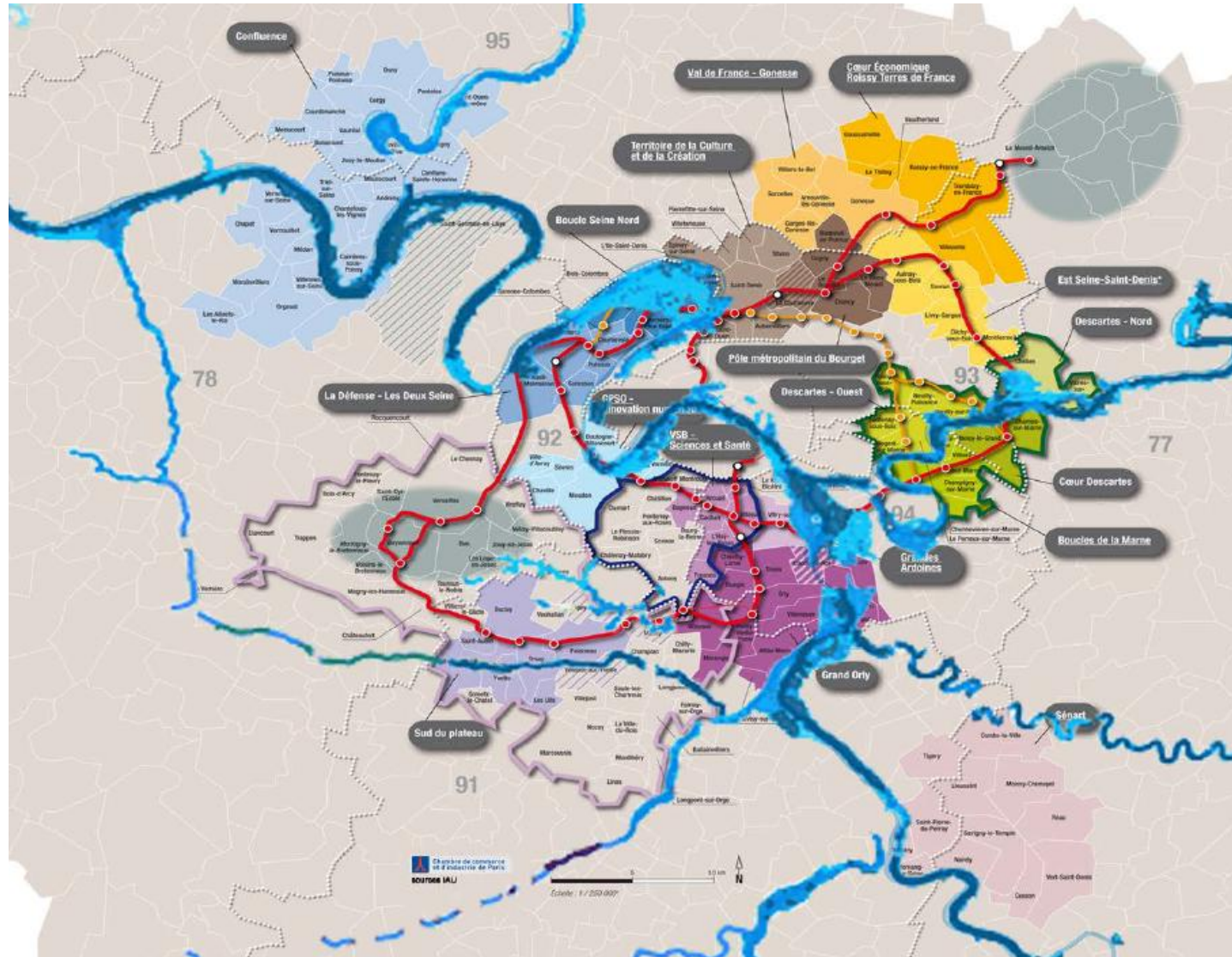
❑ Le S.D.R.I.F, le Grenelle de l'environnement indiquent qu'il faut « densifier les zones urbaines pour éviter l'étalement urbain périphérique et aménager durablement le territoire en évitant de construire en zone inondable ».

❑ Mais en Ile-de-France, densifier la zone agglomérée signifie notamment réaliser des projets de rénovation urbaine en zone inondable (exemples : OIN Orly Rungis Seine-Amont, ZAC rive gauche à Paris, Docks de Saint-Ouen, boucle de Gennevilliers, Mantes la Jolie etc.).

Zonage des PPRi franciliens



Les contrats de développements territoriaux du Grand Paris et les zonages d'aléa des PPRI



Les CDT du Grand Paris et les zones inondables d'Ile-de-France (réalisation CCIP – données cartographiques IAU)

Plus de 12⁶ m² SHON de nouveaux
aménagement^s sont programmés
en zone inondable dans les 15
prochaines années

Nous constatons donc qu'il faut aujourd'hui aider les maîtres d'ouvrage franciliens du renouvellement urbain à développer :

- une ingénierie de conception urbaine innovante, intégrant le risque d'inondation avec des objectifs clairs :
 - Des bâtiments « zéro dommage »
 - Des réseaux critiques dans des gaines étanches ou des galeries multi réseaux visitables
 - Des accessibilités pour évacuer ou pouvoir aller et venir en temps de crue

En Ile-de-France, des témoignages de praticiens de l'aménagement en zone inondable



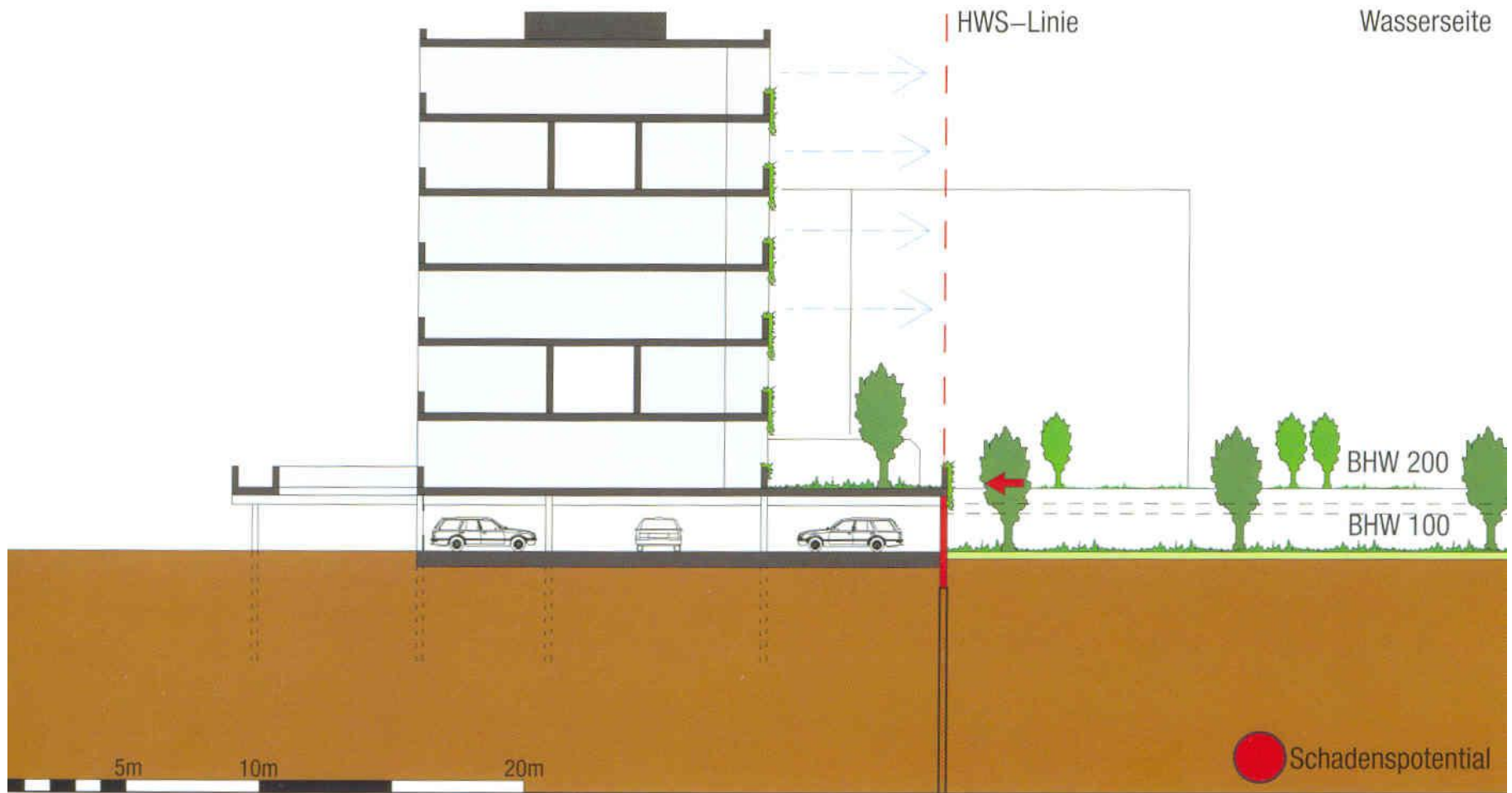
L'aménagement des zones inondables EN ÎLE-DE-FRANCE

REGARDS CROISÉS DE PRATICIENS

Quelques enseignements :

- La Seine est perçue comme un axe de transport, d'aménité (qui renforce l'attractivité métropolitaine), mais pas comme un espace de risques
- La réduction de la vulnérabilité des équipements et bâtiments aux risques d'inondation (par submersion) est secondaire et n'apparaît pratiquement jamais dans la commande publique (cahiers des charges)
- Les maîtres d'oeuvre rencontrent souvent des difficultés pour concilier les différents objectifs des pouvoirs publics
- L'intégration des risques dans la conception urbaine peut cependant faire projet, à condition de :
 - ✓ Traiter des constructions nouvelles,
 - ✓ Prendre en compte l'échelle du projet urbain et non celui du bâtiment, que demande le PPRI
 - ✓ Admettre qu'il n'y a pas de surcoût dans la revente du m² SHON si le risque est intégré dès la conception du projet (Cf. Francfort et Mayence)

Parti pris de nouveaux aménagements en Allemagne

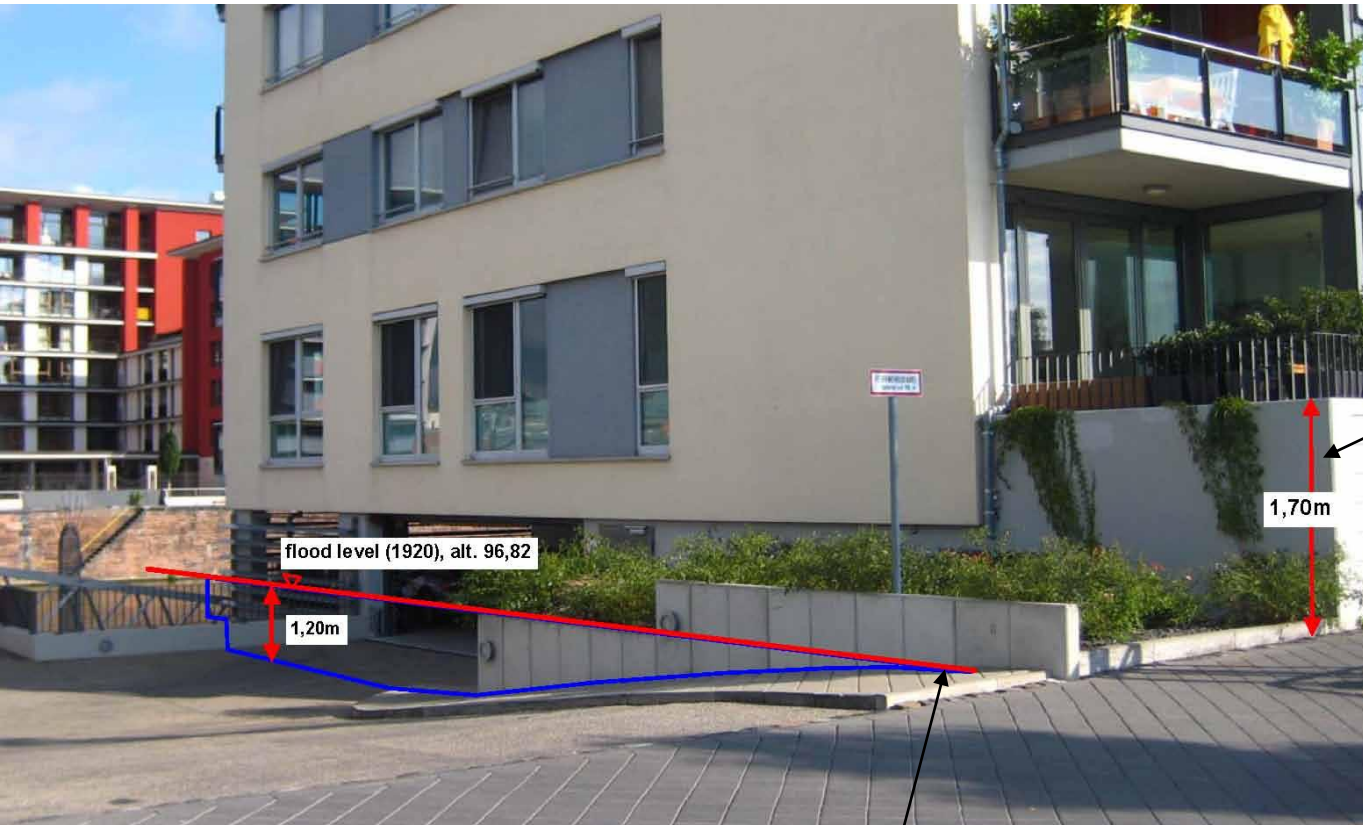


Francfort, quartier Westhafen



FloodResilienCity





Rehaussement du niveau du premier étage d'habitation)

1,70m

flood level (1920), alt. 96,82

1,20m

Accès par escalier et ascenseur

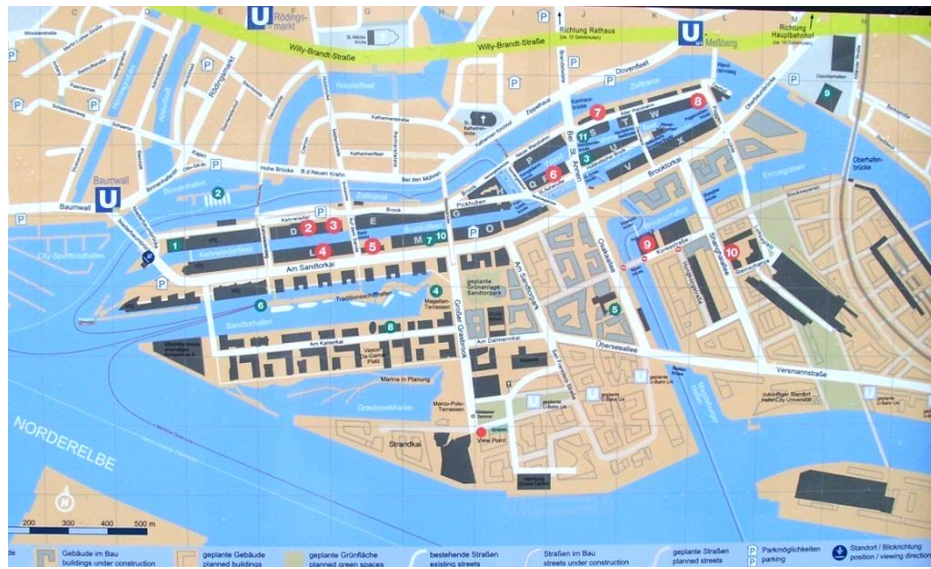
Route d'accès au sous-sol garage



niveau d'eau maximum atteint au 20^{ème} siècle

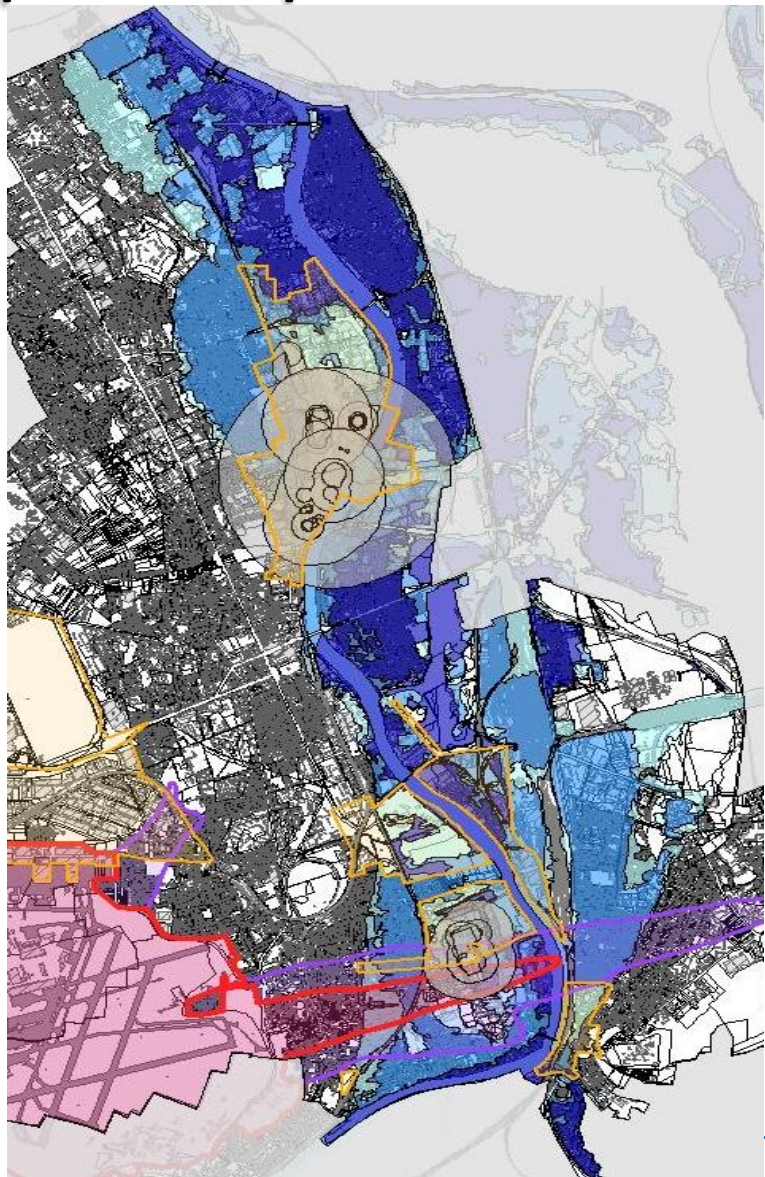


Hambourg hafencity



L'opération d'intérêt national

portée par l'EPA ORSA dans le Val de Marne



La vallée de la Seine, entre risques et nuisances

	Surface totale	Impactée par PPR et/ou PEB	
<i>Vœux</i>	92	60	65%
<i>Ardoines</i>	313	271	87%
<i>VSG triage</i>	80	75	94%
<i>VSG centre</i>	34	34	100%
<i>Ablon</i>	27	23	85%
Tous OIN vallée de la Seine	546	463	85%

Le quartier des Ardoines, Vitry-Sur-Seine

24



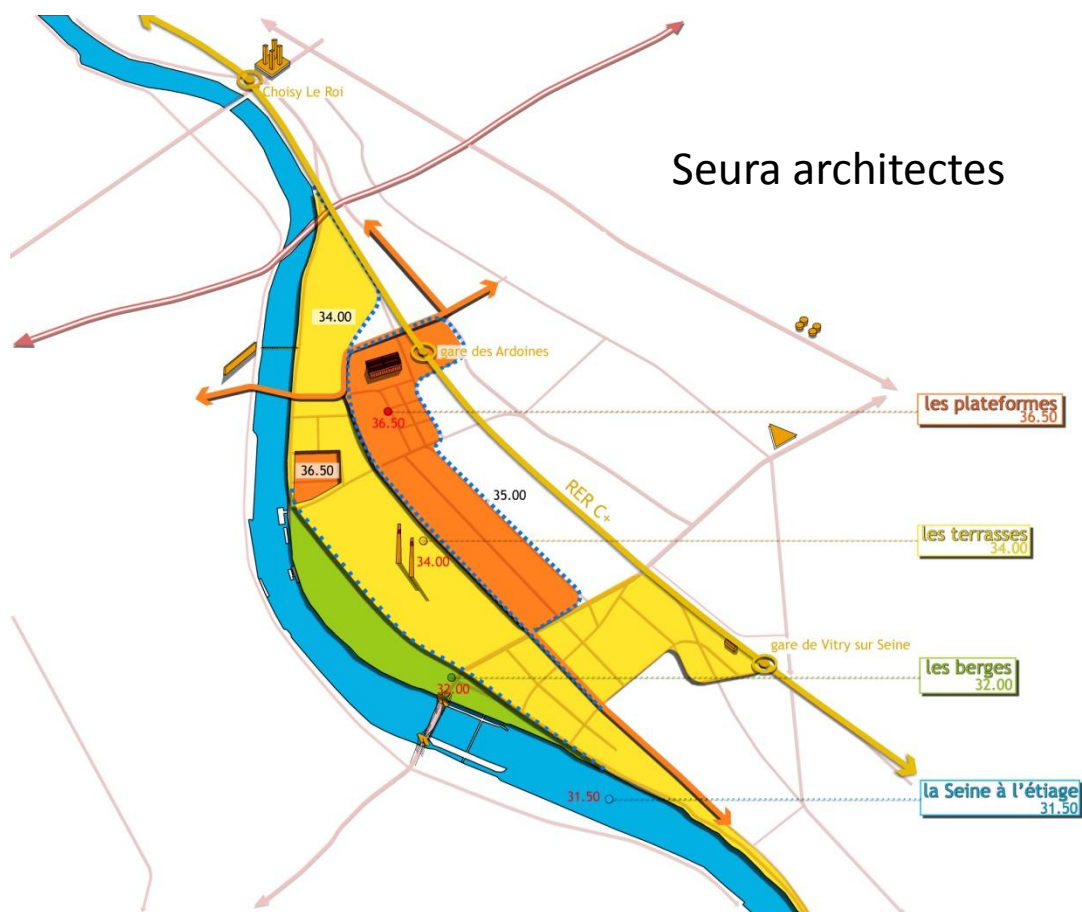
VITRY SUR SEINE
Quartier des Ardoines

Crédit photo : DREIF/
GOBRY 03/07/2006

Le schéma d'aménagement des Ardoines (Vitry/Seine)

Le principe d'étagement des Ardoines

Répartir la programmation des projets en fonction de leur vulnérabilité



le troisième palier accueille les industries et les activités stratégiques repositionnées dans le cadre du projet

le second palier est occupé par des logements et des bureaux dont les rez-de-chaussée sont inondables

le premier palier est destiné à un parc fluvial

Limites des nouveaux aménagements en zone inondable en Ile-de-France

- ❖ Augmentation du coût pour la société des évacuations de la population, de leur relogement le temps de la crise et de la remise en état des bâtiments et des réseaux
- ❖ Augmentation du coût pour la société de la remise en état des équipements publics, rarement assurés
- ❖ Pas de solutions techniques pour le fonctionnement des réseaux durant une période de crue longue (l'autonomie des groupes électrogènes de 48 heures en général est insuffisante pour une crue de Seine)
- ❖ La population est peu informée des risques qui pèsent sur leur habitation, de ses devoirs en cas de crue. Cela risque d'entraîner entre les sinistrés et les élus communaux/Etat des contentieux en nombre en cas de crise.

Merci de votre attention



frederic.gache@seinegrandslacs.fr

www.seinegrandslacs.fr